

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/09/2024 - 34099 - 2009 B 02278 - 513 855 502 - LivingObjects

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise Impasse Marcel Chalard 31100 TOULOUSE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 3 8 5 5 0 2 0 0 0 3 7 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 3		1 3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	27 129	AK	27 037	92	1 056
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	680 905	AU	480 457	200 448	142 567
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			23 061
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			1 800
	TOTAL (II)	BJ	708 034	BK	507 494	200 540	168 484
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	886 745	BY		886 745	984 255
Autres créances (3)		BZ	263 875	CA		263 875	138 691
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	1 705 201	CG		1 705 201	1 622 973
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 897	CI		9 897	4 675
	TOTAL (III)	CJ	2 865 718	CK		2 865 718	2 750 595
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 573 752	1A	507 494	3 066 257	2 919 079
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.0.0.....0.0.0.....)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 243 091	682 149
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	417 631	560 942
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 880 722	1 463 091
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 032	1 860
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	17 675	14 344
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	251 646	409 649
	Dettes fiscales et sociales	DY	470 075	490 249
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	445 107	539 885
TOTAL (IV)	EC	1 185 535	1 455 988	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 066 257	2 919 079	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 167 860	1 441 644	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : Société LivingObjects Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	4 348 834	FH		FI	4 348 834	4 281 504
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 348 834	FK		FL	4 348 834	4 281 504	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 500	6 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	57 512	3 924	
	Autres produits (1) (11)					FQ	178	4 607	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 408 025	4 296 703
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 876 338	1 794 592	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	39 521	41 497	
	Salaires et traitements*					FY	1 411 998	1 249 540	
	Charges sociales (10)					FZ	629 597	583 706	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS		GA	65 029	58 887
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	53 106	1 308	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 075 589	3 729 530
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	332 435	567 173	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 330	310	
	Différences négatives de change					GS	6		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	3 336	310
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 336)	310	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	329 099	566 863	

Désignation de l'entreprise : **Société LivingObjects**

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 000			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 800			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 800			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 800			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 800			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 000			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(85 532)	5 921		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 412 825	4 296 703		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 995 193	3 735 761		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	417 631	560 942		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	[produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
			IG			
	(3) Dont {	[- Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
			HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) {	[Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
			RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 012		3 924	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	933	820		
(13) {	[Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6				
		A8				
	[obligatoires dont cotisations Madelin	A9				
		A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
VNC IMMOBILISATION FINANCIERE			1 800			
BONUS ECOLOGIQUE VEHICULE					3 000	
CESSION IMMOBILISATION FINANCIERE					1 800	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	27 129	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants MI]	KM		KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	148 454	KW	41 645	
		Matériel de transport *		KY	120 912	KZ	77 735	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	289 593	LC	2 566	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	558 959	LO	121 946	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
Autres participations		8U		8V				
Autres titres immobilisés		IP		IR				
Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 800	IU				
TOTAL IV		LQ	1 800	LR				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	587 888	ØH	121 946	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	27 129	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	190 099	190 099
		Matériel de transport		IV		MP	198 647	198 647
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	292 159	292 159
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
	TOTAL III		IY		NG		NH	680 905
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7
Autres participations		IØ		ØX		ØY		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 800	2F		
TOTAL IV		I3		NJ	1 800	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	708 034	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

108-034

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	26 073	PF	964	PG		PH	27 037
TOTAL I		RK	26 073	RM	964	RN		RO	27 037
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	79 210	QE	12 663	QF		QG	91 873
	Matériel de transport	QH	93 801	QI	32 966	QJ		QK	126 767
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	243 381	QM	18 436	QN		QO	261 817
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	416 392	QV	64 065	QW		QX	480 457
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	442 465	QP	65 029	QQ		QR	507 494

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL III	NL						NM						NO
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
- corporelles			6E	6F	6G	6H		
- titres mis en équivalence			O2	O3	O4	O5		
- titres de participation			9U	9V	9W	9X		
- autres immobilisations financières(1)*			O6	O7	O8	O9		
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S			
Sur comptes clients		6T	50 500	6U	50 500	6W		
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		7A		
TOTAL III		7B	50 500	TY	50 500	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	50 500	UB	50 500	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		50 500			
	- financières		UG					
	- exceptionnelles		UJ					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	886 745		886 745					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO) prêtés ou remis en garantie *		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	214 465		214 465				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	41 449		41 449				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	6 034		6 034				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 927		1 927					
	Charges constatées d'avance		VS	9 897		9 897					
	TOTAUX			VT	1 160 517	VU	1 160 517	VV			
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 032		1 032					
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	251 646		251 646						
Personnel et comptes rattachés		8C	144 345		144 345						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	134 126		134 126						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	178 805		178 805					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 799		12 799						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	17 675		(0)		17 675				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	445 107		445 107						
TOTAUX			VY	1 185 535	VZ	1 167 860		17 675			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Table with columns for charges non admises en déduction du résultat fiscal, Quote-part, Régimes d'imposition particuliers et impositions différées, and various sub-rows for taxes and deductions. Includes rows for Rémunération du travail, Avantages personnels, Amortissements excédentaires, etc.

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Table with columns for Quote-part dans les pertes subies, Régimes d'imposition particuliers et impositions différées, Mesures d'incitation à l'investissement, and various sub-rows for deductions. Includes rows for Plus-values nettes, Autres plus-values, Déduction autorisée, etc.

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Summary table for fiscal result showing Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables, Déficit de l'exercice reporté en arrière, and Résultat fiscal BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO).



Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	159 967
---	----	---------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	

Provisions pour risques et charges *

	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	

Provisions pour dépréciation *

	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	

Charges à payer

	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI

↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGD)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Société LivingObjects</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	560 942		Dividendes		ZD	560 942					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG							
	TOTAL I	OF	560 942			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	560 942				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	1 172 316		1 092 146					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	102 791		117 884					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	407 548		389 683					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	67 250		66 369					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	952							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	125 481		128 510					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 876 338		1 794 592					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	7 955		12 008					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	31 566		29 489					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	39 521		41 497					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	846 533		852 437					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	375 987		319 638					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	1 342 517							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5.57	%	2.21	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	CAUTION LOCAL BOU	1 800			1 800
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1	1 800					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne		⑨					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne		⑩	(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %		⑪		(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société LivingObjects

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LIVINGOBJECTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 €
Impasse Marcel Charlard
Parc d'Activité Basso Cambo
(31 100) TOULOUSE

RCS TOULOUSE : 513.855.502

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le trente juin,

A 11 heures 00,

Les associés de la société LIVINGOBJECTS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président au siège social sis Impasse Marcel Charlard - Parc d'Activité Basso Cambo (31 100) TOULOUSE.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en sa qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bertrand LE MAREC, Président de la Société.

Est appelé comme scrutateur unique :

- Monsieur Bertrand LE MAREC, représentant la société LE MAREC'S

Associée et acceptant cette fonction.

Est désigné, comme secrétaire de séance :

- Monsieur David MAISONNEUVE,

Associé et acceptant cette fonction.

Monsieur Aurélien GROSSIAS, représentant la société COMPTA CONSEIL AUDIT - CCA, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent ensemble le nombre d'actions requis et imposé par la loi pour permettre la tenue, sur première convocation, d'une Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis par la loi à cet effet, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés,

1


- la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés,
- les comptes sociaux (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion du Président à l'assemblée générale ordinaire annuelle,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2023,
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce,
- un exemplaire des statuts de la société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Comptes sociaux 2023 – Lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Comptes sociaux 2023 – Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,
- Comptes sociaux 2023 – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Comptes sociaux 2023 – Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce,
- Comptes sociaux 2023 – Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Commissaire aux comptes – Non renouvellement,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

□
□□

Il est donné lecture du rapport du Président et des rapports du Commissaire aux comptes, tant sur les comptes sociaux que sur les conventions réglementées.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

D'autres observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolution 1

Comptes sociaux 2023 – Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2023,

Approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Prend acte, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'aucune dépense et charge telles que visées à l'article 39-4 dudit code n'a été engagée cet exercice. En conséquence,

Donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée.

Résolution 2

Comptes sociaux 2023 – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2023,

Approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 417.631 €, de l'affecter au compte « autres réserves ».

En conséquence de cette affectation, les postes comptables concernés s'établiraient ainsi qu'il suit :

Origines/Avant affectation :

Résultat de l'exercice :	
Compte « Réserve Légale » :	417.631 €
Compte « Autres réserves » :	20.000 €
Compte « Report à Nouveau » :	1.243.091 €
	0 €

Affectation :

Compte « Autres réserves » :	417.631 €
------------------------------------	-----------

Après affectation :

Compte « Autres réserves » :	1.660.722 €
------------------------------------	-------------

Suite à cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à un montant de 1.880.722 €.

Prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois (3) précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Montant des dividendes distribués
Clos le 31/12/2022	Néant
Clos le 31/12/2021 (prélevé sur le compte « Autres réserves »)	1.100.000 €
Clos le 31/12/2020	666.666 €
2020 (Distribution du 15/07/2020)	1.500.000 €

Cette résolution est adoptée.

DN

Résolution 3

Comptes sociaux 2023 – Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

et après avoir constaté que pour l'approbation des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 et suivants du Code de commerce, le quorum atteint par l'assemblée est de plus du cinquième (1/5^{ème}) des actions ayant le droit de vote, elle peut en conséquence délibérer sur l'application de ces conventions.

Approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée.

Résolution 4

Commissaire aux comptes – non renouvellement.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,

Prend acte de l'expiration du mandat du commissaire aux comptes.

Décide de ne pas renouveler celui-ci.

Décide, en raison des nouveaux seuils s'appliquant à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2024, tels que fixés par le décret 2024-152 du 28 février 2024, de ne pas nommer de nouveau Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée.

Résolution 5

Questions diverses.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion Président,

Prend acte qu'aucune question diverse n'est soumise à son vote.

Cette résolution est adoptée.

Résolution 6

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,

Confère tous pouvoirs à :

- Monsieur Bertrand LE MAREC,
 - Au cabinet LOYVE AVOCATS, sis 14 rue Peyras (31000) TOULOUSE,
 - ou à toute personne morale ou physique qu'il déléguera,
 - ou à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée,
- pour effectuer toutes les formalités légales de publicités prévues par la loi et par les statuts, notamment en matière d'approbation des comptes sociaux.

Cette résolution est adoptée.



Clôture de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de séance

Monsieur Bertrand LE MAREC

Le Scrutateur

Monsieur Bertrand LE MAREC
LE MAREC'S

Le Secrétaire de Séance

Monsieur David MAISONNEUVE

LIVINGOBJECTS

**Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros**

RCS TOULOUSE 513 855 502

Siège social :

**Parc d'activité basso cambo
Impasse Marcel Chalard
31100 - TOULOUSE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables Région Toulouse Midi-Pyrénées

Société de Commissaire aux Comptes inscrite auprès
de la Compagnie Régionale de Toulouse

3, rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE

Tél. : 05 34 45 53 45 - Fax : 05 34 45 53 40
cca@athos-conseil.fr

SARL au capital de 200 000 € - RCS Toulouse B 415 048 669
TVA/CCE : FR 87415048669

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS LIVINGOBJECTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AG

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour la reconnaissance des revenus pour lesquels nous avons testé la correcte application des processus mis en place par la société concernant le rattachement des produits à l'exercice.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercices professionnels applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

AG

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévus à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT
LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES
ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A
L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

AG

LIVINGOBJECTS
Parc d'activité basso cambo
Impasse Marcel Chalard
31100 TOULOUSE

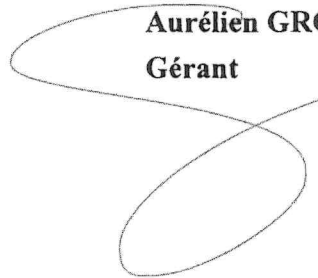
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,
Le 14 Juin 2024

Le commissaire aux comptes
COMPTA CONSEIL AUDIT

Aurélien GROSSIAS
Gérant



AG

ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	27 129	27 037	92	1 056	964	91.31	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	680 905	480 457	200 448	142 567	57 880	40.60	
	Immobilisations en cours				23 061	23 061	100.00	
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières				1 800	1 800	100.00		
Total II	708 034	507 494	200 540	168 484	32 055	19.03		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	886 745		886 745	984 255	97 510	9.91	
	Autres créances	263 875		263 875	138 691	125 184	90.26	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	1 705 201		1 705 201	1 622 973	82 227	5.07		
Charges constatées d'avance (3)	9 897		9 897	4 675	5 222	111.69		
Total III	2 865 718		2 865 718	2 750 595	115 123	4.19		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 573 752	507 494	3 066 257	2 919 079	147 178	5.04		

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

IF CONSEIL - Isabelle FALIPOU

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	200 000		200 000			
	Réserves						
	Réserve légale	20 000		20 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 243 091		682 149		560 942	82.23
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	417 631		560 942		143 310	25.55
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 880 722		1 463 091		417 631	28.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 032		1 860		828	44.52
	Emprunts et dettes financières diverses	17 675		14 344		3 330	23.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 646		409 649		158 003	38.57	
Dettes fiscales et sociales	470 075		490 249		20 174	4.12	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	445 107		539 885		94 778	17.56
	Total IV	1 185 535		1 455 988		270 453	18.58
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 066 257		2 919 079		147 178	5.04

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 167 860 1 441 644

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 348 834		4 348 834	4 281 504		67 330	1.57
Chiffre d'affaires NET	4 348 834		4 348 834	4 281 504		67 330	1.57
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 500	6 667		5 167	77.50
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			57 512	3 924		53 588	NS
Autres produits			178	4 607		4 429	96.14
Total des Produits d'exploitation (I)			4 408 025	4 296 703		111 322	2.59
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 876 338	1 794 592		81 746	4.56
Impôts, taxes et versements assimilés			39 521	41 497		1 975	4.76
Salaires et traitements			1 411 998	1 249 540		162 457	13.00
Charges sociales			629 597	583 706		45 891	7.86
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			65 029	58 887		6 142	10.43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			53 106	1 308		51 798	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			4 075 589	3 729 530		346 059	9.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			332 435	567 173		234 737	41.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 330		310		3 020	973.76
Différences négatives de change	6				6	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 336		310		3 026	975.56
2. Résultat financier (V-VI)	3 336		310		3 026	975.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	329 099		566 863		237 763	41.94
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 000				3 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 800				1 800	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	4 800				4 800	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 800				1 800	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 800				1 800	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 000				3 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	85 532		5 921		91 453	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	4 412 825		4 296 703		116 122	2.70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 995 193		3 735 761		259 432	6.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	417 631		560 942		143 310	25.55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 066 257.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 348 834.31 Euros et dégageant un bénéfice de 417 631.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur la période.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT

*Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes*

3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 129		
Installations générales agencements aménagements divers	148 454		41 645
Matériel de transport	120 912		77 735
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	289 593		2 566
TOTAL	558 959		121 946
Prêts, autres immobilisations financières	1 800		
TOTAL	1 800		
TOTAL GENERAL	587 888		121 946

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			27 129	27 129
Installations générales agencements aménagements divers			190 099	190 099
Matériel de transport			198 647	198 647
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			292 159	292 159
TOTAL			680 905	680 905
Prêts, autres immobilisations financières		1 800		
TOTAL		1 800		
TOTAL GENERAL		1 800	708 034	708 034

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	26 073	964		27 037
Installations générales agencements aménagements divers	79 210	12 663		91 873
Matériel de transport	93 801	32 966		126 767
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	243 381	18 436		261 817
TOTAL	416 392	64 065		480 457
TOTAL GENERAL	442 465	65 029		507 494

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	964				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 663				
Matériel de transport	32 966				
Matériel de bureau informatique mobilier	18 436				
TOTAL	64 065				
TOTAL GENERAL	65 029				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	50 500		50 500		
TOTAL	50 500		50 500		
TOTAL GENERAL	50 500		50 500		
Dont dotations et reprises d'exploitation			50 500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	886 745	886 745	
Impôts sur les bénéfiques	214 465	214 465	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 449	41 449	
Divers état et autres collectivités publiques	6 034	6 034	
Débiteurs divers	1 927	1 927	
Charges constatées d'avance	9 897	9 897	
TOTAL	1 160 517	1 160 517	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 032	1 032		
Fournisseurs et comptes rattachés	251 646	251 646		
Personnel et comptes rattachés	144 345	144 345		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	134 126	134 126		
Taxe sur la valeur ajoutée	178 805	178 805		
Autres impôts taxes et assimilés	12 799	12 799		
Groupe et associés	17 675	0	17 675	
Produits constatés d'avance	445 107	445 107		
TOTAL	1 185 535	1 167 860	17 675	

CGA COMPTA CONSEIL AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE

SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	200 000			200 000

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

L'ensemble des projets de recherche et de développement sont comptabilisés chaque année directement en charges car les conditions d'éligibilité pour leur activation en immobilisation ne sont pas toutes réunies.

Les dépenses de recherche et développement éligibles au crédit d'impôt recherche et nettes de subventions se sont élevées en 2023 à 495.141 € contre 491.252 € en 2022 et ont donné lieu à un crédit d'impôt recherche 2023 de 148.542 € contre 147.376 € l'exercice précédent.

Un envoi rectificatif du bordereau CIR 2022 a été effectué suite à une erreur de calcul, impactant les comptes 2023 à hauteur de + 18 183 €.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production sont évalués selon la méthode préférentielle à l'avancement.

Le chiffre d'affaires est donc constaté en date de clôture selon le taux d'avancement réalisé projet par projet. Lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée, un produit constaté d'avance est constaté et lorsque la facturation est inférieure à la production réalisée, une facture à établir est comptabilisée.

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes

3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	111 305
Autres créances	6 034
Total	117 339

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2

31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- FAE PRESTATIONS 2023 - 20%	98 502
- FAE PRESTATIONS 2023 - 8,5%	12 803
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	
- solde CVAE 2023	113
- Solde Rbst reliquat acpte 2022	5 921
Total	117 339

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 032
Emprunts et dettes financières diverses	3 330
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 371
Dettes fiscales et sociales	196 886
Total	252 619

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2

31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 0030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
F/SEURS, FACT. NON PARVENUES	
- Honoraires CAC 2023	5 280
- Charges locatives 2023	17 458
- TRAITEMENT INFORMATIQUE 23	114
- Personnel détaché LEMAREC'S	21 438
- AIT SELLAMET 2023-12	6 450
- EDF	631
SALARIES CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	112 003
ORG. SOCIAUX, CH. SOC S/CP	
- Provisions pour congés payés	47 964
ETAT, CHARGES A PAYER	
- Atlas solde 2023	339
- Taxe ADESATT 2023	272
- Taxe handicapés	3 825
- FPC	340
INTERETS COURUS NON ECHUS	
- Interets/frais	1 032
- Interets sur compte courant d'associé	3 330
- Interressement des salariés	32 143
Total	252 619

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 897
Total	9 897
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	445 107
Total	445 107

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATES D'AVANCE			
- ASSURANCES	117		
- REDEVANCES DIVERSES	1		
- LOCATION DIVERSE	39		
- REDEVANCES DIVERSES	8		
- LOCATION DIVERSE	15		
- LOCATION DIVERSE	55		
- LOCATION MATERIELS	467		
- ENTRETIEN INFORMATIQUE	346		
- LOCATION DIVERSE	40		
- ENTRETIEN INFORMATIQUE	1 114		
- REDEVANCES DIVERSES	386		
- ASSURANCES	116		
- TELEPHONE INTERNET	24		
- ASSURANCES	864		
- ASSURANCES	1 185		
- ASSURANCES	1 376		
- ASSURANCES	2 031		
- ASSURANCES	1 138		
- ENTRETIEN INFORMATIQUE	295		
- TELEPHONE	67		
- TELEPHONE	116		
- TELEPHONE	62		
- LOCATION DIVERSE	77		
- TELEPHONE INTERNET	71		
- ENTRETIEN INFORMATIQUE	101		
- TELEPHONE	19		
Total	9 897		

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT

Société d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

3 Rue Jules Raimu - Bât. 2

31200 TOULOUSE

SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - PCA 2023	445 107		
Total	445 107		

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
FRANCE	4 322 034
LA REUNION	26 800
Total	4 348 834

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	28
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	3
Total	36

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 336	
Dont entreprises liées	3 330	

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le 13/05/2024
LE MAREC BERTRAND PRESIDENT

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030